

**Commission de la recherche du conseil académique  
du 17 février 2022  
Délibération 2022/02/CR-003**

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 38 ;*

**Après en avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche approuvent le compte rendu de la commission de la recherche du 20 janvier 2022.**

Toulouse, le 8 mars 2022

Le Président,



Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 30

Nombre de voix favorables : 30  
Nombre de voix défavorable : 0  
Nombre d'abstention : 0  
Ne prend pas part au vote : 0

Approuvé le 17 février 2022

# COMMISSION DE LA RECHERCHE

## Compte rendu synthétique de la séance du 20 janvier 2022

### Etaient présents :

**MMES** Isabelle Berry, Karine Groenen Serrano, Caroline Conte Lacazette, Isabelle Arthus, Tamara Azaiez-Bontemps, Lucie Perquis, Monica Alaez-Galan, Patricia Bordais, Honora Labrana, Adèle Georgeot, Myriam Gouttière, Dominique Lautier

**MM.** Jean-Pierre Jessel, Nicolas Destainville, David Labat, Christophe Mingotaud, Adnen Mlayah, Pierre Payoux, Jean-Emmanuel Sarry, Robin Baurès, Fabrice Dumas, Michel Fournié, Manoel Manghi, Matthieu Chavent, Anthony Lemarié, Nicolas Renon, Cédric Trupin, Guillaume Hopsort, Brice Charleux, Christophe Giraud

### Etaient représentés :

Mme Valérie Chavagnac par M. David Labat ; Mme Christine Barrot-Lattes par M. Michel Fournié ; M. Thomas Carles par Mme Isabelle Berry ; M. Claude Chièze par Mme Lautier ; Mme Cécile Vignolles à M. Jean-Pierre Jessel

### Assistaient à la séance :

M. Patrice Bacchin, représentant du directeur de la FSI ; M. Bruno Gabriel, représentant du directeur de l'IUT A ; Mme Catherine Nabet, représentante du doyen de la Faculté d'odontologie

### Etaient excusés :

**M.** Michael Toplis

**MME** Isabel Nottaris

## ORDRE DU JOUR

Informations générales

**Point 1 :** Approbation du compte rendu de la séance de la commission de la recherche du 9 décembre 2022

**Point 2 :** Le quart d'heure de l'interdisciplinarité (information)

**Point 3 :** Présentation PEPR énergie : Patrice Simon (*information*)

**Point 4 :** Présentation du laboratoire de physique théorique (LPT) (*information*)

**Point 5 :** Nomination de la nouvelle équipe de direction du LPT (*délibération*)

**Point 6 :** Bilan des dossiers HDR 2021 (*information*)

**Point 7 :** Présentation du bilan des VP délégués et chargés de mission (Georges Zissis, Nathalie Sejalon Delmas, Carlos de Matos, Jean-Michel Roquejoffre) (*information*)

**Point 8 :** Présentation SCD : Sandrine Malotau (*Information*)

- État de la publication en open acces (science ouverte) à l'UT3
- Information sur une enquête initiée par le SCD et relative aux archives scientifiques des laboratoires
- Information sur la négociation nationale avec l'éditeur Wiley-Blackwel

## Informations générales

□ **J.-P. Jessel** informe les conseillers de l'obtention de deux chaires de professeur junior :

- Une chaire au L2IT (avec le CNRS) sur l'étude expérimentale du boson de Higgs à l'aide des données de l'expérience ATLAS auprès du LHC au CERN pour tester le mécanisme fondamental qui confère une masse aux particules élémentaires,
- Une chaire au LAAS concernant le projet : robots manipulateurs aériens ; collaboration humains-robots ; aspects physiques et cognitifs ; mouvements du robot décidés, planifiés, exécutés.

Il évoque aussi le repyramidage des postes de MCF en PR qui doit être effectué pour 2021 et 2022 (10+8 postes) avec un fléchage du MESRI (Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation) vers des sections CNU affectées ciblées et déficitaires en professeurs (PR).

□ **J.-P. Jessel** indique aux conseillers qu'il reviendra en fin de séance sur l'AO Tremplin, afin de préciser les modalités liées à l'étude des dossiers.

**A. Mlayah** rappelle qu'un certain nombre de conseillers a mentionné à plusieurs reprises son souhait d'avoir des informations sur les discussions en cours dans le cadre de l'appel à projets ExcellencES du 4<sup>e</sup> programme d'investissement d'avenir (PIA4), qui engage l'avenir de notre université. Il constate qu'à ce jour la commission de la recherche est écartée de ce projet et n'a reçu aucune information. Il sait, par ailleurs, que deux projets sont en cours de rédaction, et fait remarquer que dans d'autres établissements, les instances sont mises à contribution et impliquées.

**J.-P. Jessel** explique que ce travail a été fait au travers des directoires. De plus, il indique qu'un pré-conseil d'administration exceptionnel, sur le sujet, se tiendra ce jour, avec des discussions sur les 2 projets envisagés par les communautés universitaires toulousaines : Toulouse Tech University (TTU), porté par UT3 et Toulouse School of Economics (TSE) et Toulouse Initiative for Research Impact on Society (Tiris) initié par la Comue.

À ce stade, les documents sur les projets sont diffusés en l'état. Il s'agit de documents de travail qui évoluent de jour en jour. Il précise que, l'UFTMIP de son côté, a également indiqué en conseil académique que les documents ne seront finalisés que le 31 janvier prochain.

Enfin il tient à souligner que la formation est aussi impliquée dans ces projets. Selon lui, les discussions doivent donc plutôt se tenir en conseil académique.

**N. Destainville** constate qu'il n'y a pas eu de débats en conseil académique. On est à une semaine de finaliser cet AO, et aucune information n'a été communiquée.

Il estime que le président doit répondre de ses actes devant le conseil d'administration. Il déplore qu'il n'y ait un CA qu'aujourd'hui, à une semaine de la décision. Il aurait fallu, selon lui, discuter en instances bien avant. Le projet TTU est sortie en fin d'année. Il s'agit d'un projet qui concerne toute l'université Toulouse 3... Il regrette que le président soit seul à en discuter avec les partenaires et qu'il n'implique pas la communauté universitaire.

**K. Groenen Serrano** demande qu'il soit mentionné dans le compte rendu de cette séance, le regret de la commission de la recherche de ne pas avoir été impliquée depuis le départ à titre informatif, à minima, sur l'évolution du projet.

**N. Renon** estime qu'un point d'informations à chaque séance aurait été nécessaire et appréciable. Par ailleurs, il constate que ce point n'apparaît pas à l'ordre du jour du conseil académique qui se tient ce jour...

**J.-P. Jessel** pense que ce sujet sera abordé en informations générales.

Il confirme que ces remarques seront mentionnées dans le compte rendu qui sera fait à l'issue de cette séance.

### Point 1 - Approbation du compte rendu de la Commission de la recherche du 14 octobre 2021

J.-P. Jessel soumet au vote le compte rendu de la séance du 9 décembre 2021.

**Les conseillers approuvent le compte rendu de la commission de la recherche à l'unanimité par 31 voix « pour ».**

### Point 2 – Le quart d’heure de l’interdisciplinarité - I. Berry

**I. Berry** explique qu'un premier projet de recherche est présenté ce jour par Madame Coralie Fontaine, chercheuse à l'I2MC relatif au montage du réseau CoFUND Marie Curie (réseau de doctorants). La CR pourra ensuite réfléchir aux suggestions à faire, de mise en relation, sur leurs besoins dans les disciplines de la chimie et de l'informatique.

**C. Fontaine** présente le programme doctoral CoFUND que son équipe souhaite déposer auprès de la commission européenne.

Diaporama accessible via le lien suivant : [https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/presentation-coralie-fontaine-i2mc-msca-cofund-doctave-inserm-i2mc\\_1644855559020-pdf](https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/presentation-coralie-fontaine-i2mc-msca-cofund-doctave-inserm-i2mc_1644855559020-pdf)

Elle indique que ce projet nécessite une forte dynamique interdisciplinaire. Il est construit pour renforcer les interactions au sein de l'I2MC. Elle mentionne également quelques partenaires en physique, en bio-informatique et en mathématiques.

Son équipe serait intéressée par des partenariats en chimie, notamment pour le co-encadrement d'un étudiant sur un travail de modification/création de peptides interférents P13K.

De manière plus générale, elle souhaiterait également identifier des partenaires en :

- Bioinformatique : pour l'analyse d'articles et de data
- Mathématiques : pour des modèles appliqués à l'imagerie
- Informatique : pour l'imagerie du vivant, la gestion des données biomédicales et infrastructures d'accès et de traitement, la modélisation et la simulation du vivant

**I. Berry** remercie C. Fontaine pour sa présentation. La mission de la CR sera à présent d'identifier les différentes structures de recherche en mesure d'apporter une collaboration à ce projet. Elle sollicite, en premier lieu le référent CR de l'I2MC, M. Chavent ainsi que, pour le domaine de la chimie : A. Lemarié, K. Groenen Serrano (fédération ICT), C. Mingotaud, M. Fournié (fédération Fermat), C. Barrot Lattes (référente du LGC) pour aider à identifier les besoins du projet.

**N. Renon** précise que la structure CALMIP est à disposition des laboratoires.

**T. Carles** et **C. Mingotaud** apporteront leur aide à C. Fontaine dans l'aiguillage et l'identification des structures de recherche susceptibles de contribuer au projet présenté ce jour.

Un retour sera fait en commission de la recherche sur ce point dans un délai d'un mois.

### Point 3 – Présentation PEPR énergie : Patrice Simon (*information*)

Présentation, dans le cadre du PIA4, de la proposition de PEPR Batteries (programmes et équipements prioritaires de recherche) par P. Simon, PR à l'UT3- Paul Sabatier- CIRIMAT et membre de l'Académie des sciences.

**P. Simon** indique que le PEPR Batterie représente une enveloppe budgétaire de 40 M€. 3 axes de recherche et développement sont étudiés comme précisés dans la lettre de mission du programme :

- Nouvelles chimies, génération 5 (GEN5) + le levier des verrous (Li métal tout solide)
- Battery management system (BMS) adapté aux nouveaux besoins
- Activités transverses : utilisation IA, data-mining, modélisation procédés et techniques operando

Il précise que le PEPR est bâti sur un mélange de projets ciblés et d'Appels à Projets (AaP).

Le diaporama est accessible via le lien suivant : [https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/220120-ut3-cr-presentation-p-simon\\_1644565788363-pdf](https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/220120-ut3-cr-presentation-p-simon_1644565788363-pdf)

**K. Groenen Serrano** souhaite savoir si des laboratoires étrangers peuvent postuler à ce type d'appel à projets.

**P. Simon** répond qu'il s'agit d'une stratégie nationale. Il précise que l'ANR, qui est l'opérateur de cet appel à projet, n'a donné aucune directive sur l'ouverture à l'international.

**N. Destainville** demande où en est la recherche sur les batteries au sodium.

**P Simon** mentionne qu'il est membre fondateur de la société Tiamat Energy qui emploie 25 personnes dans le domaine. Il précise que l'État français n'a apporté aucun soutien. Il y a à l'heure actuelle un gros engouement pour le sodium-ion, ce qui n'était pas le cas il y a quelques années. Il explique que la société Tiamat développe aujourd'hui des produits qui sont néanmoins fabriqués en Chine. Le projet à venir consiste à créer une usine de fabrication sodium-ion en France d'ici 2 ans.

#### Point 4 – Présentation du laboratoire de physique théorique (LPT) (information)

Présentation du laboratoire de Physique Théorique (LPT) par N. Destainville, directeur de l'unité.

Il explique que le LPT est l'un des rares laboratoires de physique théorique en France. Il fait partie des 6 laboratoires de la fédération FeRMI (physique et chimie fondamentale). Il comprend 4 équipes de recherche qui touchent de nombreux champs de la physique.

Il mentionne les enjeux actuels pour le LPT :

- Le vieillissement de la pyramide des âges des enseignants-chercheurs (section 29)
  - 14 chercheurs CNRS + 1 IR vs 10 EC
  - politique active de la section 02 du CNRS
- La promotion d'un MCF hautement méritant (limites du pilotage aux indicateurs)
- L'importance de préserver le modèle de financement du calcul haute performance
- L'isolation thermique des locaux du 3R1

Diaporama accessible via le lien suivant : [https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/presentation-lpt-01-2022-cr-ups\\_1644565933004-pdf](https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/presentation-lpt-01-2022-cr-ups_1644565933004-pdf)

**N. Destainville** souligne l'importance critique haute performance des systèmes de calculs.

Il insiste sur le fait qu'il serait impossible pour le laboratoire de supporter des charges relatives à l'accès aux ressources numériques.

Par ailleurs, il indique que le laboratoire se trouve dans un bâtiment (3R1) obsolète voire insalubre.

**K. Groenen Serrano** revient sur le repyramidage des personnels, et souhaite savoir si le laboratoire a une pression HDR importante.

**N. Destainville** lui répond qu'il n'y a pas de pression et mentionne que 3 personnes s'apprêtent à passer leur HDR. Le pyramidage des personnels est un problème multifactoriel. Il faut, selon lui, pour avoir une meilleure vision, non seulement prendre en compte les indicateurs, mais aussi tenir compte des situations individuelles et réfléchir par groupe de disciplines.

**J.-P. Jessel** précise que des sections n'ont pas été sélectionnées, comme par exemple les mathématiques théoriques, pour des problèmes de ratios. Il pense que l'on ne peut, cependant, pas trop s'écarter des indications du Ministère. Il souligne que le repyramidage se fera dans la durée.

**N. Renon** mentionne une collaboration fructueuse et une interaction entre le LPT et Calmip qui existe depuis longtemps. Il s'agit d'un champ important sur la partie algorithmique et informatique.

Il indique que l'arrivée d'un personnel affecté au relais technique sur le calcul haute performance aide beaucoup et permettra d'atteindre une autre échelle dans ces interactions.

#### **Point 5 – Nomination de la nouvelle équipe de direction du LPT (délibération)**

**J.-P. Jessel** explique que l'Institut de Physique du CNRS et l'Université se sont concertées pour procéder à la nomination de Nicolas Destainville en qualité de directeur et de Fabien Alet en qualité de directeur adjoint. Une assemblée générale du laboratoire s'est tenue auparavant et a nommé la nouvelle direction. Il soumet donc cette proposition au vote de la commission de la recherche, sous réserve que la section du Comité National du CNRS dont relève le LPT, donne un avis positif lors de sa session de printemps.

**Les conseillers donnent un avis favorable à la proposition en assemblée générale du LPT, de nommer N. Destainville en qualité de directeur et F. Alet en qualité de directeur adjoint de l'unité, à l'unanimité par 29 voix pour.**

#### **Point 6 : Présentation du bilan des VP délégués et chargés de mission (Georges Zissis, Nathalie Sejalon Delmas, Carlos de Matos, Jean-Michel Roquejoffre) (information)**

➤ **Présentation de G. Zissis** sur son bilan en qualité de VP Délégué aux projets européens et internationaux via le lien suivant : [https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/georges-zissis-vp-delegue-projets-europeens-et-internationaux\\_1644566064212-pptx](https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/georges-zissis-vp-delegue-projets-europeens-et-internationaux_1644566064212-pptx)

**G. Zissis** exerce sa mission avec Fabrice Gamboa et le soutien du DREIC. Leurs activités communes sont structurées en deux parties : mobilité et projets. Cette décision est liée au rattachement à terme, de la partie projets à la cellule grands projets d'avenir (GPAV).

Pour rappel, leurs actions comportent :

- La création du Comité Stratégique des Relations Internationales (CSRI) plus resserré, plus agile, incluant toutes les composantes pour des partages d'expérience constructifs.
- Un projet autour de la numérisation des activités. Les rubriques seront géoréférencées sur une carte. C'est un WIKI, un outil collaboratif pour rentrer localement les projets dans les laboratoires et les départements. Ce travail a déjà été fait en mathématiques ce qui permet d'avoir une vitrine et des outils d'extraction au moment de produire les rapports HCERES. Sur l'intranet, on peut associer à ces rubriques des documents et faire des archivages centralisés. La mise en place et l'appropriation se fait actuellement pour les agents du DREIC avant un déploiement sur l'université

**K. Groenen Serrano** souhaite savoir sur quelle ligne budgétaire est pris en charge l'appel d'offres qui propose aux doctorants des stages à l'étranger, et quel est le montant de l'enveloppe.

**J.-P. Jessel** indique que le montant est budgétisé sur l'enveloppe recherche 2022 dont la ventilation a été votée en novembre 2021. Il précise que son montant s'élève à 30 k€.

**M. Alaez-Galan** revient sur les actions à destination des porteurs de projets. Ces derniers devront suivre une formation. Elle souhaite savoir qui prend en charge le coût de ces formations et comment elle se réalisera.

**G. Zissis** explique qu'il sera demandé au Ministère et auprès de l'Europe de disposer de leurs documents pour les formations. Par ailleurs, ils vont également demander aux services financiers, de mettre en place un enregistrement d'une trentaine de minutes où leurs actions sur le logiciel Synchro (gestion numérique du projet) seront expliquées.

➤ **Présentation de Nathalie Séjalon-Delmas** sur son bilan en qualité de chargée de mission « collections et patrimoine immatériel » avec deux volets : inventaire et valorisation du patrimoine scientifique.

- Accueil de nouvelles collections et inventaire en 2021 et 2022
- Prêts de spécimens
- Projets 2022 en valorisation : restaurations portraits, expositions minéralogie, arbre et jardin botanique, dessins et peintures, nouvel ouvrage collectif, rédaction d'un guide de gestion de collections universitaires, visite des collections...

Lien de présentation : [https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/nathalie-sejalon-delmas-chargee-mission-patrimoine-scientifique-et-immateriel\\_1644566256308-pptx](https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/nathalie-sejalon-delmas-chargee-mission-patrimoine-scientifique-et-immateriel_1644566256308-pptx)

**F. Dumas** souligne la remarquable qualité du travail effectué.

**J.-P. Jessel** remercie N. Séjalon-Delmas pour son travail et le soin qu'elle prend pour cet important patrimoine.

➤ **Présentation de Carlos De Matos** sur son bilan en qualité de chargé de mission « collections scientifiques » via le lien suivant : [https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/carlos-de-matos-charge-mission-aux-collections-scientifiques\\_1644566368077-pdf](https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/carlos-de-matos-charge-mission-aux-collections-scientifiques_1644566368077-pdf)

Il rappelle le cadre de sa mission qui consiste à mettre en œuvre une politique ambitieuse pour le recensement des collections scientifiques de notre université, qui possède de remarquables collections patrimoniales scientifiques dans de nombreuses disciplines : médecine, botanique, zoologie, paléontologie, minéralogie, physique, informatique...

**K. Groenen Serrano** trouve cette activité extrêmement intéressante. Au vu du travail colossal que représente l'inventaire de tous les objets à disposition, elle soumet l'idée de recruter des stagiaires en provenance des IUT de gestion.

**C. De Matos** indique que des stagiaires en provenance de la licence pro en patrimoine sont régulièrement recrutés. Il faut toutefois les encadrer pour le nettoyage des données et afin d'avoir un inventaire sûr.

**J.-P. Jessel** espère pouvoir organiser avec la commission de la recherche, des visites du jardin botanique et des collections.

➤ **Présentation de Jean-Michel Roquejoffre** sur son bilan en qualité de chargé de mission sur les projets du PIA » via le lien suivant : [https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/jean-michel-roquejoffre-charge-mission-instruments-du-pia\\_1644566481480-pdf](https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/jean-michel-roquejoffre-charge-mission-instruments-du-pia_1644566481480-pdf)

Sa mission consiste au suivi des instruments du PIA pour lesquels l'UT3 participe de façon importante :

- Interface projets/établissement
- Aide au déblocage de situations complexes/de crise

Il précise, par ailleurs, qu'il a procédé, à la demande de la présidence, à une analyse de la LPR (loi de programmation de la recherche), sur ses dispositifs et sa déclinaison pour l'UT3. Il a également travaillé sur le projet des chaires de professeurs juniors (CPJ) par une participation à la réflexion sur l'opportunité d'utilisation et sur la coordination de la mise en œuvre.

**N. Sejalon-Delmas** demande si les postes sont affichés.

**J.-M. Roquejoffre** répond qu'ils seront affichés sur Galaxie après le passage en CA.

**M. Manghi** demande s'il s'agit de postes de maîtres de conférences.

**J.-M. Roquejoffre** explique ce sont des postes de contractuels dont le passage au statut de professeur est examiné par une commission de titularisation (format professeur).

**J.-P. Jessel** précise que le volet repyramidage de la LPR sera complété ce jour en conseil académique

<b>Point 7 – Bilan des dossiers HDR 2021 (information)</b>
--

**J.-P. Jessel** expose le bilan des dossiers HDR en 2021. Il rappelle que l'examen se passe en 2 étapes :

- Une commission examine les dossiers et valide les rapporteurs qui expertiseront les dossiers
- Examen ensuite du rapport des experts.

Ecole Doctorale	Demandes de Soutenances	Demandes de HDR à Titre individuel
<b>BSB</b>	21	6
<b>GEETS</b>	5	2 dont 1 refus
<b>MITT</b>	10	3
<b>SDM</b>	7	2
<b>SEVAB</b>	10	3
<b>SDU2E</b>	11	10
<a href="#">ALLPH@</a>	1	1
<b>CLESCO</b>	2	
<b>AA</b>		
<b>SYSTEMES</b>	1	
<b>MEGeP</b>	5	4



Il précise qu'après le premier examen, des pièces complémentaires peuvent être demandées aux candidats. Ceux-ci sont encadrés par la personne qui a en charge la gestion des HDR à la direction des études et de la vie étudiante, mais aussi par les membres de la CR qui examinent leurs dossiers.

Concernant les demandes à titre individuel, il s'agit d'une dérogation qui est accordée et qui arrive en règle générale par l'école doctorale (ED).

#### **Point 8 – Présentation SCD : Sandrine Malotaux (Information)**

##### ➤ **État de la publication en open acces (science ouverte) à l'UT3**

**S. Malotaux** fait part d'une enquête réalisée à l'automne 2021 portant sur le niveau d'ouverture des publications en Open acces. L'objectif a consisté à identifier des publications de l'UT3 et à repérer celles qui sont en open acces.

Bilan de cette étude via le lien suivant : [https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/presentation-scd-s-malotaux\\_1644566621481-pptx](https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/presentation-scd-s-malotaux_1644566621481-pptx)

**N. Destainville** est surpris par les taux d'accès ouverts pour la biologie.

**S. Malotaux** communique le taux de publication pour l'UT3 qui est de 77%

**N. Destainville** trouverait intéressant d'avoir une comparaison avec d'autres établissements comparables à l'UT3 et qu'elle soit faite avec les mêmes outils afin d'avoir une homogénéité dans les résultats.

**S. Malotaux** a les résultats pour l'université de Strasbourg et Rennes 1. Elle précise que l'université de Lyon 1 n'a pas encore effectué ce travail.

Elle souhaite valoriser ces résultats et les intégrer dans les outils de communication pour pouvoir enclencher une dynamique avec les autres établissements.

Elle est intéressée par l'avis des conseillers sur l'opportunité d'intégrer cet outil dans les outils de communication.

##### ➤ **Information sur une enquête initiée par le SCD et relative aux archives scientifiques des laboratoires**

**S. Malotaux** informe les conseillers d'un travail du SCD qui procède actuellement à la cartographie des gisements d'archives présents à l'UT3.

Elle indique qu'une enquête de 9 questions, en ligne via LimeSurvey, sera transmise aux directions de laboratoires en février prochain.

**N. Destainville** trouve que c'est une très bonne initiative. Il souhaite savoir ce qui est attendu de la part des structures de recherche. S'agit-il des publications diverses de certaines revues ? Il mentionne que les placards sont remplis d'archives anciennes de personnes parties à la retraite. Ces documents sont-ils susceptibles d'aider à l'établissement de cette cartographie ?

**S. Malotaux** explique que la recherche porte sur des documents d'archives administratifs, scientifiques, hors périodiques ou livres.

**N. Destainville** souligne, que pour éviter toute ambiguïté, le questionnaire devra être précis sur ce qui est attendu de la part des laboratoires.

➤ **Information sur la négociation nationale pour l'abonnement avec l'éditeur Wiley Blackwell**

**S. Malotaux** précise qu'il s'agit d'un projet d'accord pour une durée de 3 ans (2022-2024)

La négociation est assurée par le consortium Couperin dont toutes les universités et organismes de recherche français sont membres. Elle informe les conseillers d'une offre reçue du consortium concernant la revue Wiley, accessible via le diaporama suivant : [https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/presentation-scd-s-malotaux\\_1644566621481-pptx](https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/presentation-scd-s-malotaux_1644566621481-pptx)

**I. Berry** demande si le CHU fait-il partie de ces négociations.

**S. Malotaux** explique que le CHU est pris en compte dans la simulation présentée ce jour, mais il n'est pas intégré dans l'accord. Il s'agit d'un oubli du négociateur qui va l'ajouter. Elle précise néanmoins, que l'UT3 gère tous les abonnements du CHU dont celui de Wiley-Blackwell.

**K. Groenen Serrano** souhaite savoir si l'oubli du CHU par le négociateur aura des conséquences sur le coût.

**S. Malotaux** certifie que non.

**K Groenen Serrano** la remercie pour sa présentation qui permet d'avoir une vision globale sur les actions de l'université. Elle trouve cette offre très intéressante.

**A. Mingotaud** lui demande si toutes les informations concernant les abonnements de l'UT3 sont visibles quelque part pour les chercheurs et enseignants-chercheurs.

**S. Malotaux** répond par la négative et avoue qu'il s'agit là d'une lacune. Un espace pour les chercheurs et enseignants-chercheurs est en cours d'élaboration sur le site Web du SCD mais il n'y a pas encore de page qui recense tous les accords. Elle indique que la communication est à revoir au SCD. Cette information devra également être relayée via d'autres moyens (site UT3 à destination des laboratoires...).

**J.-P. Jessel** remercie S. Malotaux pour ces informations très utiles et intéressantes pour préparer l'avenir.

➤ **Remarques et idées sur le questionnaire relatif à l'AO Tremplin**

**J.-P. Jessel** revient sur l'AO Tremplin 2022 dont les conseillers doivent étudier les dossiers. Il profite de cette séance pour demander s'il y a des questions sur la marche à suivre ou des idées qui permettraient d'aider à l'expertise.

**F. Dumas** indique, pour sa part, qu'il a lui-même déposé une demande pour cet appel d'offres et constate que c'est le cas de plusieurs conseillers. Il faudrait, selon lui, établir des règles pour ne pas être à la fois juge et partie. Il souligne, par ailleurs, qu'il y a un très grand nombre de dossiers à analyser.

**I. Berry** estime que de se trouver dans la loi des grands nombres permet d'égaliser l'ensemble. Il est cependant évident que les conseillers ne devront pas noter leur propre dossier.

**J.-P. Jessel** considère que plus il y aura de personnes qui auront analysé et noté les dossiers et plus le résultat sera affiné dans les débats.

**F. Dumas** entend cela mais souhaite toutefois que tout le monde suive les mêmes directives.

**K. Groenen Serrano** fait part de ses difficultés à juger un dossier sur écran sans avoir pris connaissance des autres en comparaison. Elle regrette qu'il ne soit pas possible de lire l'ensemble des projets avant d'avoir à les noter.

**I. Berry** lui précise qu'il est possible de revenir sur tous les dossiers et de les modifier si nécessaire. Elle souligne que le Lime Survey a été très bien conçu.

**K. Groenen Serrano** est inquiète sur le nombre de dossiers à traiter...Par ailleurs, elle n'est pas sûre d'être pertinente sur ceux dont elle ne connaît pas la discipline. Elle cite l'exemple de l'originalité du projet qu'elle trouve difficile à évaluer lorsque l'on n'est pas du domaine.

**I. Berry** précise que c'est là où le nombre important d'examens permettra d'avoir *in fine* une bonne analyse.

**C. Mingotaud** revient sur le problème d'éthique qui a été soulevé concernant les personnes juge et partie. Il faut, selon lui, que les examinateurs n'aient pas à juger leur propre projet ou bien un projet de leur laboratoire et qu'ils ne les commentent pas en commission de la recherche lors de la sélection de ces projets.

**JP Jessel** explique que les conseillers impliqués dans un projet auront à quitter la séance lors de l'examen du dossier.

**A. Lemarié** demande la possibilité d'avoir un PDF qui récapitule tous les projets avant de procéder au vote.

**J.-P. Jessel** va voir avec Camille Briet qui gère le LimeSurvey afin de voir si cela est possible techniquement.

Il propose de faire un point et de communiquer ensuite sur l'évolution de la procédure auprès des membres de la CR.

L'ordre du jour étant épuisé la séance se termine à 12h30

Prochaine Commission de la recherche le 17 février 2022.